



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 7 DECEMBRE 2019

PROCES-VERBAL

Membres du Comité de Direction sortants présents :

Stéphane CHAVAGNAT - Jean-Paul DUMONT - Lionel EMSALLEM - Christophe GUYOT- PAUTHE -
Patricia JOSEPH - Bernard LORAS- Serge PERVE - Jean Claude RENVERSEZ - Amanda VIGOURT -

Membres du Comité de Direction sortants absents excusés :

Cyril BEVILACQUA - Natalia PIERANSKI -

Représentants de la Mairie :

Monsieur le Maire Jean-Paul OLLIVIER - Joëlle DUMOND - Florent VILLANOVA -

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble de l'auditoire et en remerciant les représentants de la mairie pour leur présence à cette assemblée.

L'équipe pédagogique, Lauriane et Mathieu, ainsi que les deux secrétaires, Cécile et Corinne, sont aussi remerciées pour leur investissement, tout comme le Comité de Direction pour les actions menées tout au long de l'année.

RAPPORT MORAL

CLUBS & EFFECTIFS 2018/2019

➤ Le nombre de licenciés au niveau national continue de diminuer, soit 978 893 (-0,68%).

Historique du nombre de licenciés : 2018 = 985 569 - 2017 = 1 018 550 - 2016 = 1 039 337 - 2015 = 1 088 106

➤ Au niveau départemental, la baisse a été ressentie à hauteur de 0.96% sur 100 clubs avec 16 626 licenciés.

➤ TC Roquebrune enregistre aussi une baisse de ses effectifs :

Nombre d'adhérents : 306 (-13.72%)

Nombre de licenciés : 267 (-16%)

Les licenciés se répartissent comme suit :

Femmes : 95

Hommes : 172

Adultes : 150 (-19)

Jeunes : 117 (-32)

La perte de 32 jeunes adhérents est due, en partie, aux inscriptions non prises sur La Bouverie en vue des travaux pour les courts couverts, qui déportaient les cours sur le village pour une partie de l'année. En effet, ces jeunes se déplacent seuls sur le quartier et les parents les ont donc inscrits sur d'autres activités.

HISTORIQUE SAISON 2018/2019

ADMINISTRATIF

Le Président rappelle que le club se dirige comme une petite entreprise et que la gestion administrative représente un volume de travail très important.

•CONTRATS DE TRAVAIL & AVENANTS

Pour tout nouveau salarié un contrat de travail est établi. Chaque année, des avenants définissent, pour les anciens moniteurs, les horaires de présence en fonction de l'activité du club.

● DOSSIERS DE SUBVENTIONS

Cette année deux dossiers de demande de subvention ont été déposés : un auprès de la commune pour la subvention annuelle et un auprès de la FFT pour la construction du padel.

● GESTION DU PERSONNEL

Elle concerne la gestion de quatre salariés (Paies - Charges sociales - Médecine du travail - Mutuelle - Formation...)

● RÉUNIONS DU COMITE DE DIRECTION (ou Conseil d'Administration)

Cinq fois par an le CoDir se réunit pour échanger sur la gestion et l'ensemble des activités du club.

● GESTION DE L'ASSOCIATION

Cette gestion implique les relations avec la commune, le comité, la ligue et la fédération...

COMMUNICATION

Avec Ten'up la nouvelle application de la FFT (qui remplace ADOC), le club tente de donner un maximum d'informations, telles :

Les animations (Noël - Fête du Club ...) - L'enseignement (Report de cours - Stages...) - Les compétitions (Interclubs - Tournois...) - L'administratif (Nouvelles adhésions - Infos AG...)

• Adresse du site : www.tennisroquebrune.fr (pour les trois sites du club).

• Communication également par Facebook.

• Le TC Roquebrune News (Infos mensuelles).

• Des Flyers pour les trois sites.

Le club est reconnaissant à Cécile et Corinne de gérer l'essentiel des communications et de faire vivre le site Internet.

ANIMATIONS

Les repas pouvant être organisés certains midis dans l'année sont toujours appréciés.

Au printemps, les soirées très sympathiques « enfants/parents » des vendredis soirs sont également très appréciées.

Toutes les animations jeunes (Halloween, Noël, Pâques, fête de fin d'année scolaire....) réunissent toujours autant d'élèves. Cette année, Halloween n'a pas été fêté, les conditions n'étant pas favorables.

La fête de Noël aura lieu le mercredi 18 décembre 2019 après-midi.

Merci à tous les bénévoles et aux enseignants s'étant investis dans les différentes animations.

TRAVAUX REALISES PAR LA MUNICIPALITE :

● SUR LES ISSAMBRES

La municipalité a réalisé les travaux suivants :

- Création d'une porte extérieure donnant directement accès aux sanitaires du club house.

- Pose d'un filet en couverture de l'espace multisports évitant que les ballons puissent être envoyés sur les courts.

- Création de la dalle béton pour le padel.

- Remplacement des poteaux, grillages et portes sur les trois courts du bas.

- Enlèvement des vieux poteaux béton entre les courts 9 & 10 et la haie.

- Remise à niveau des espaces verts, gros travaux réalisés.

Un adhérent fait remarquer que la porte initialement demandée devait avoir une fermeture automatique à titre de sécurité contre le vol dans les locaux. Celle mise en place ne présente pas cette sécurité et si une personne ne referme pas correctement la porte en sortant, les locaux restent accessibles. Le Président confirme en disant qu'il est resté très frileux pour donner un accès par cette porte à cause de cette insécurité.

Monsieur le Maire, Jean-Paul Ollivier, considère que le plus simple est de prévoir le remplacement pour l'année 2020.

● SUR LA BOUVERIE

- Réalisation des deux courts couverts avec :

- Rampe « handicapés ».

- Goudronnage du chemin jusqu'aux escaliers et devant les portes d'entrées des courts.

Fin janvier 2020 les travaux devraient être finalisés.

Deux adhérents interviennent pour faire valoir l'inconfort pour accéder aux vestiaires et toilettes. Le gymnase étant éloigné des courts, très souvent fermé durant les vacances, et puisque l'accès est pensé pour les handicapés, il serait souhaitable que ceux-ci puissent avoir un accès plus aisé à de tels espaces.

Monsieur le Maire, Jean-Paul Ollivier, reconnaît que ces aménagements sont utiles et se justifient, ils pourraient être envisagés à la suite des travaux en cours.

● SUR LES TROIS SITES TOUTE L'ANNEE

Les entretiens courants tels plomberie, électricité, serrurerie, espaces verts.... sont assurés également par les services municipaux.

Le Président remercie la municipalité pour tous ces travaux réalisés et les promesses tenues.

INVESTISSEMENTS

Sur l'exercice 2018/2019 les investissements du club ont été :

- Le Padel30 000€ (Une partie prise sur les fonds de réserves).
- 250 Vestes Bobolat 8 700€
- 1 Réfrigérateur/Congélateur..... 300€ (Les Issambres)
- 1 Téléphone portable 150€ (Village)

Coût total des investissements =39 400€

SAISON 2019/2020

CERTIFICATS MEDICAUX

De nouvelles dispositions ont été mises en place par la FFT pour la délivrance d'une licence. Un certificat médical doit être réalisé tous les 3 ans.

Il est rappelé que Licence = Assurance et que le club est responsable si une personne joue sans licence et se blesse.

Par ailleurs, la licence est obligatoire pour évoluer sur les installations sportives de la ville.

CONVENTION : TC Roquebrune / Mairie

Pour la 8^{ème} année consécutive le club a renouvelé son partenariat avec la municipalité pour faire découvrir le tennis à un plus grand nombre d'enfants.

Pour les classes CM1 & CM2 de l'école de La Bouverie, le mardi, et des Issambres, le vendredi, de 12h à 13h, tout au long de l'année scolaire. Le club détache gracieusement Mathieu Moriot et Lauriane Vaquin pour assurer ces cours.

TRAVAUX PREVUS PAR LA MUNICIPALITE

• LES ISSAMBRES

- Remplacement de 2 poteaux sur le court N°9.
- Remplacement de tendeurs pour grillage.
- Tension des fils de fer, en partie basse, court N°9.

• LE VILLAGE

- Tension des fils de fer, en partie basse, court N°4.

TRAVAUX PREVUS PAR LE CLUB

• LA BOUVERIE

- Remise en état du chalet (Peinture, lasure et pose de plaques ondulées sur le toit).
- Achat de bancs pour les courts (Les anciens ont été transférés aux Issambres).

RAPPORT SPORTIF

TOURNOIS 2018 / 2019 & 2019 / 2020

TOURNOIS SAISON 2018 / 2019

➤ Tournois « de Pâques »

Du 05 avril au 20 avril 2019 - Séniors & Séniors+

Du 12 avril au 20 avril 2019 – Jeunes

Ces deux tournois sont en décalé car il est interdit que les tournois « jeunes » couvrent plus de neuf jours durant les vacances scolaires.

Le tournoi a connu une affluence record sur deux semaines avec 374 participants.

Le Président rappelle qu'un tournoi est lourd à gérer mais très important pour le rayonnement du club dans la commune, le département et la région.

TOURNOIS SAISON 2019 / 2020

➤ Tournois « de Pâques »

Du 10 au 25 avril 2020 - Séniors & Séniors+ (Tournoi classé 3^{ème} catégorie & 2^{ème} série limité à 0) Dotation = 1 200€

Du 17 au 25 avril 2020 - Jeunes - Dotation = 1 000€ en lots.

Le juge-arbitre sera Stéphane Gavaille, Président du club du Muy. Jean-Philippe MIOTTO n'était pas disponible sur ces dates et le club voulait conserver celles-ci correspondant aux vacances de Pâques.

Une participation massive des adhérents est vivement souhaitée.

COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

● INTERCLUBS JEUNES : 5 équipes

2 équipes Mixtes de 10 ans
1 équipe Garçons de 16 ans
2 équipes Garçons de 18 ans

● INTERCLUBS SENIORS : 6 équipes

1 équipe Dames N°1 R1
1 équipe Dames N°2 D2

1 équipe Hommes N°1 R2
1 équipe Hommes N°2 D1
1 équipe Hommes N°3 D2
1 équipe Hommes N°4 D4

● INTERCLUBS SENIORS+ : 4 équipes

+55 Dames R1
+35 Dames D2

+35 Hommes D2
+35 Hommes D4

● AFTS : 4 équipes Dames & Messieurs

● RAID : 1 équipe Mixte (rencontres amicales entre communes du Var)

Soit 20 équipes engagées en championnat dans des épreuves départementales et régionales.

ECOLE DE TENNIS 2019 / 2020

L'équipe enseignante a été renouvelée pour l'année 2019/2020 suite aux mouvements d'effectifs.

● DEPARTS

- Bruno FABRE pour une nouvelle orientation professionnelle.
- Sébastien FABRE pour manque de disponibilité. Sébastien nous a accompagnés jusqu'à la Toussaint.

● ARRIVEES

- Mathieu MORIOT en CDI (Moniteur Diplômé d'Etat).
- Benjamin BEILLAN, Aide Moniteur, en CDD jusqu'au 30/06/2020. Il passe son diplôme cette année et travaille tous les samedis matin.

● NOUVELLE EQUIPE

Elle est donc constituée de Mathieu qui est responsable de l'école de tennis, de Lauriane VAQUIN (Moniteur diplômé d'état) et de Benjamin Aide Moniteur.

Pour baisser les charges salariales du club, les cours « Loisirs hommes et femmes » ainsi que les stages et les cours individuels sont pris en charge directement par Mathieu et Lauriane sur les trois sites.

Le Président insiste sur la priorité pour le club d'investir dans la compétition « jeunes » car les jeunes sont l'avenir du club !

Cette année l'équipe actuelle est suffisante pour œuvrer sur deux sites mais, l'année prochaine sur les trois sites, il faudra prévoir l'embauche d'un moniteur supplémentaire, ou un aide moniteur, à temps partiel, pour faire face aux journées des mercredis et aux soirs.

La formation des moniteurs à l'enseignement du padel est également à programmer rapidement, cette formation organisée par la ligue est de très courte durée, 1 ou 2 jours.

L'autre formation à programmer est le handi-tennis, les courts de La Bouverie pouvant accueillir ce public. Bruno FABRE l'avait suivie en vue de l'aménagement de ce site.

RAPPORT FINANCIER

Les documents comptables détaillés ont été transmis aux adhérents convoqués à l'Assemblée. Les documents comptables sont projetés et commentés.

BALANCE 2018/2019

La clôture de l'exercice comptable et financier présente un résultat positif de 372.34€.

Total dépenses : 107 733.75€ Total Recettes : 107 906.09€

A cette occasion le Président remercie la municipalité pour la subvention de 16 000€ attribuée au club cette année et pour la mise à disposition de Corinne au poste de secrétaire sur Les Issambres.

• QUITUS

A l'issue de la présentation du budget, le quitus est donné à l'unanimité par les adhérents présents.

BUDGET 2019/2020

Le budget prévisionnel 2019/2020 présenté est équilibré à 98 300€.

Ce budget est établi en tablant sur une subvention communale de 16 000€ et 1 500€ de subvention du Comité pour la construction du padel.

Une adhérente s'étonne qu'il ne soit pas prévu une charge si la municipalité ne mettait plus gracieusement à disposition Corinne au secrétariat des Issambres.

Le Président lui indique que c'est justement pour faire face aux imprévus qu'il faut toujours avoir une réserve financière.

Il ajoute que pour une bonne gestion il faut, chaque année, trouver un équilibre entre recettes et fonctionnement.

• QUITUS

A l'issue de la présentation du budget, le quitus est donné à l'unanimité par les adhérents présents.

ÉLECTION COMITE DE DIRECTION

COMITE DE DIRECTION

Les candidats ne se représentant pas sont :

Stéphane CHAVAGNAT (Président) – Amanda VIGOURT (Secrétaire) – Natalia PIERANSKI (Membre du CA).

Stéphane exprime ses remerciements et rappelle ses 21 ans de Précédence de club de tennis à Roquebrune et ses principales réalisations. Il garantit le nouveau Président, qui sera élu, de son aide pour sa prise de poste.

Amanda indique qu'elle renonce à son poste de Secrétaire de bureau qu'elle occupe depuis 10 ans, mais qu'elle demeure adhérente et juge-arbitre pour les rencontres par équipes. Elle fait appel aux vocations pour suivre la formation et passer l'examen de JAE car le club est en manque de juge-arbitre. Elle félicite Stéphane pour toute l'énergie et le temps qu'il a consacré pour développer le club comme il l'a fait.

Avant de procéder à l'élection Eveline ALBAUT, qui était candidate, informe l'assemblée qu'elle retire sa candidature.

A la demande de plusieurs adhérents, il est procédé à une élection à bulletin secret. Il y a 11 candidats à cette élection.

• CANDIDATS AU COMITE DE DIRECTION :

BEVILACQUA Cyril	41 votes « Pour » – 4 votes « Contre »
DUMONT Jean Paul	25 votes « Pour » – 20 votes « Contre »
EMSALLEM Lionel	Elu à l'unanimité
JOSEPH Patricia	33 votes « Pour » – 12 votes « Contre »
LORAS Bernard	Elu à l'unanimité
MAIRE Pascale	Elu à l'unanimité
MICHEL Pascale	44 votes « Pour » – 1 vote « Contre »
MIDROUILLET Xavier	44 votes « Pour » – 1 vote « Contre »
PERVE Serge	Elu à l'unanimité
RENVERSEZ Jean Claude	Elu à l'unanimité
GUYOT PAUTHE Christophe	44 votes « Pour » – 1 vote « Contre »

CONSTITUTION DU BUREAU

Les élus se retirent pour élire le bureau. Les résultats sont :

Elu Président : MIDROUILLET Xavier

Elu Vice-Président : LORAS Bernard

Elu Trésorière : MICHEL Pascale

Le poste de Secrétaire et des diverses commissions seront attribuées lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

INTERVENTION DES ÉLUS

Monsieur le Maire prend la parole.

Jean-Paul OLLIVIER se dit très heureux de la tenue de cette assemblée et du résultat des élections qui apportent du sang neuf permettant une collaboration entre anciens et plus jeunes.

En ce qui concerne le site des Issambres, qu'il déclare avoir beaucoup fréquenté cet été, il est très satisfait de voir que le club a retrouvé sa pleine activité, même si cela a été laborieux. Il considère que la mise en place du padel a été bénéfique car cette activité novatrice est très pratiquée en toute saison, même en hiver. Il précise que la mairie a apporté son soutien et que la mise à disposition de Corinne a beaucoup aidé.

Jean-Paul OLLIVIER évoque les travaux des courts couverts de La Bouverie, lesquels arrivent à leur terme. Il rappelle que la volonté initiale était de regrouper les trois quartiers de la commune autour d'un seul club et qu'ainsi tout le monde était logé à la même enseigne. La création de courts couverts était une promesse de très longue date et peu de clubs aux alentours possèdent de telles installations. Il explique que beaucoup de bâtons ont été mis dans les roues par l'opposition avec des argumentaires tels « Les inondations sont liées aux courts couverts » ou encore « Il ne pleut jamais ici »... Il considère que lorsque l'on joue au tennis, on sait que sur certaines périodes les courts couverts sont nécessaires même dans la région, surtout lorsqu'il y a des compétitions et que ces installations font du TC un vrai club et aide à la pratique de ce sport sur la commune.

Jean-Paul OLLIVIER salue l'arrivée de Xavier MIDROUILLET en qualité de nouveau Président du club et dit pouvoir compter sur Stéphane CHAVAGNAT, qui a beaucoup fait à ce poste, pour lui apporter toute l'aide nécessaire à sa prise de fonctions. Il constate que les « sambracitains » sont fortement représentés parmi les nouveaux membres élus au Conseil d'Administration du club et s'en réjouit. Il y voit un heureux dénouement car la nouvelle équipe bénéficiera des nouvelles structures qui seront opérationnelles et l'activité tennistique pourra continuer ainsi à se développer.

Jean-Paul OLLIVIER conclut en évoquant les élections municipales de mars 2020 et en émettant le vœu que le nouveau maire apporte autant de soin au TC Roquebrune que lui-même y a apporté.

REMERCIEMENTS

Stéphane CHAVAGNAT remercie Amanda VIGOURT au nom du club et en son nom en lui remettant un cadeau de départ, geste très apprécié par celle-ci, laquelle le remercie vivement ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

L'ex-Président remercie également Cécile et Corinne, les deux secrétaires des deux sites pour leur investissement dans leurs fonctions et le bénéfice que cela représente pour le club.

Bruno FABRE, Responsable de l'école de tennis durant plusieurs années, ayant choisi un autre métier cet été, a été invité à cette assemblée pour être également félicité pour son engagement au niveau du club et un présent lui est également remis à titre de reconnaissance.

Le nouveau Conseil d'Administration tient à marquer le départ de Stéphane CHAVAGNAT et à lui témoigner toute sa gratitude pour toutes les actions qu'il a menées durant sa présidence dans l'intérêt du développement du club. Un présent lui est remis dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président, Stéphane CHAVAGNAT



TENNIS CLUB ROQUEBRUNE

Chemin de l'Isle ~ 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Téléphone : 04-94-45-47-41 ~ Mail : car-tennis@orange.fr ~ www.tennisroquebrune.fr